

L'année prochaine,
je fais mes
"premiers pas" d'écolier
à l'école de Saint-Pons.

Dans mon école, il y a deux cours :
la petite cour devant la classe ...



... "La cour en herbe", dans laquelle il y a les toboggans et où nous faisons de la luge en hiver !



Les adultes de ma classe



Céline et
Camille,
maîtresses des
maternelles

Les maîtresses vont nous accueillir dans la classe. Elles vont nous aider à devenir élève : apprendre à vivre ensemble, apprendre à reconnaître les lettres de l'alphabet, apprendre à écrire, apprendre à découvrir les nombres, les formes, le monde qui nous entoure ...

Delphine aide la maîtresse à nous accueillir tout au long de la journée.

Delphine s'occupe aussi des enfants au moment de la sieste et soigne les petits "bobos".



Delphine,
l'ATSEM des
maternelles

Les autres adultes de mon école



Hélène,
maîtresse des CP-CE1-CE2,
directrice de l'école

Céline et Emeline,
maîtresses des CE2-CM



Valérie et Maryline,
qui accompagnent les enfants
à la cantine et assurent la
garderie.

Isabelle,
AESH
rattachée à l'école



Ma classe



Ma classe est colorée.

Le coin regroupement est l'endroit où on se retrouve tous pour écouter une histoire, écouter de la musique, parler, apprendre des comptines, compter, parler des jours de la semaine, de la météo ...

Ma classe



Dans ma classe, les meubles sont à ma taille.



Il y a des coins : le coin lecture, le coin écriture pour les plus grands, le coin peinture, le coin dinette, garage, musique ou déguisements selon le moment de l'année.

Dans mon école



Il y a un dortoir pour que je me repose l'après-midi.



Même les toilettes, les lavabos et les porte-manteaux sont à ma taille.



Il y a des étagères remplies d'histoires.

La maternelle

Votre enfant va faire ses premiers pas à l'école en septembre.

La mission principale de la maternelle est de **donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité**. (tous les enfants sont capables d'apprendre et de progresser).

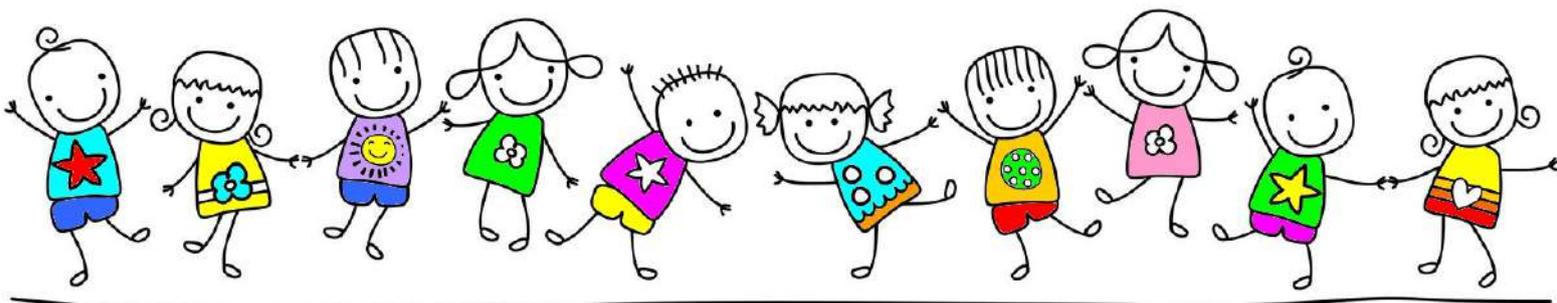
Cette première école engage chaque enfant à avoir confiance dans son propre pouvoir d'agir et de penser, dans sa capacité à apprendre et réussir sa scolarité et au-delà.

La maternelle, au delà de son accueil **bienveillant et sécurisant**, est une première étape pour garantir la réussite de tous les élèves au sein d'une école juste pour tous.

C'est aussi un temps de scolarité qui va mettre en place les premiers fondements des futurs apprentissages.

Les trois années de scolarisation à l'école maternelle favorisent l'éveil de la personnalité des enfants, stimulent leur développement langagier, sensoriel, moteur, cognitif et social, développent l'estime de soi et des autres, et concourent à leur épanouissement affectif.

L'école maternelle s'attache à développer chez chaque enfant l'envie et le plaisir d'apprendre afin de lui permettre, progressivement, de devenir élève.



Quelles démarches pour inscrire mon enfant à l'école ?

Avant le 30 juin, vous rendre en mairie avec les pièces suivantes :

- Une copie du livret de famille
- Un justificatif de domicile (une facture (de moins de trois mois) ou un avis d'imposition ou de non-imposition)
- Une copie du carnet de vaccination. Les vaccins obligatoires sont pour les enfants nés avant 2018 : diphtérie, tétanos et poliomyélite (DTP)

Un certificat d'inscription vous sera remis par la mairie.

Mairie de Saint-Pons

04 92 81 09 25

mairie-saintpons-ubaye@orange.fr

Contactez ensuite l'école qui procédera à l'admission de votre enfant.

Ecole Pierre Magnan

04 92 81 26 34

ce.0040283l@ac-aix-marseille.fr

Quelques précisions concernant l'école :

horaires, fournitures, ...

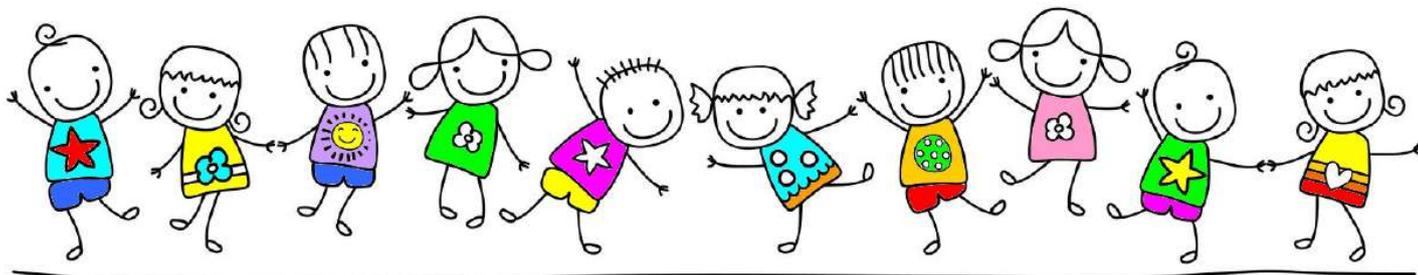
Votre enfant est accueilli à l'école dès 8h20 le matin et à 13h20 l'après-midi.

Les horaires de classe sont de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

La liste des fournitures vous sera transmise par mail ou remise directement.

Le calendrier des vacances scolaires vous sera remis en début d'année scolaire.

La maternelle dispose d'un dortoir de 12 lits, accueillant en priorité les Petites Sections, ainsi que les Moyennes Sections.



Les services proposés par la mairie

Un service de garderie est assuré :

- le matin de 7h45 à 8h20 et de 11h30 à 12h15
- l'après-midi de 16h30 à 18h15

Un service de cantine est également proposé.

Pour plus d'informations, rapprochez vous de la mairie de Saint-Pons

04 92 81 09 25

mairie-saintpons-ubaye@orange.fr



Une équipe à l'écoute de vos enfants !

Ecole Pierre Magnan

79, rue de l'école
04400 Saint-Pons

tél : 04 92 81 26 34

Courriel : ce.0040283l@ac-aix-marseille.fr

